

Commission

« Activités économiques »

Compte-rendu du 2 avril 2025



Étaient présent(e)s :

- Françoise BALOSSIER Conseillère municipale de SENLIS
- Sonia BENAMAR DLA à la BGE Picardie
- Corentin BOULANGER Chargé de mission Développement économique du PNR
- Thierry DECRAMP Élu à la CMA Hauts-de-France
- François DUMOULIN Maire de COURTEUIL
- Abderhamane GUERZOU Adjoint au Maire de BEAUMONT-SUR-OISE
- Margot JUNIER Animatrice LEADER du PNR
- Pascale OLIVAS Chargée de mission Environnement du PNR

Ordre-du-jour :

- Présentation des ambitions portées par la Commission
- Point sur le programme LEADER 2023-2027
- Échanges sur les actions relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)
- Échanges sur les actions en lien avec l'artisanat d'art
- Discussions autour des autres actions relevant de la Commission : EIT...
- Questions diverses

M. Abderhamane GUERZOU, Président de la commission, souhaite la bienvenue aux membres de la commission et les remercie de leur présence. Il propose un tour de table en guise d'introduction, avant de passer la parole à Corentin BOULANGER.

I. Présentation des ambitions portées par la Commission

Corentin BOULANGER présente le contexte de cette commission en rappelant le fonctionnement des commissions du Parc, en lien avec la Charte du Parc. Il précise que cette commission n'a pas été tenue depuis le départ de l'ancienne chargée de mission Développement économique du Parc et que l'objectif est de la relancer.

Corentin BOULANGER énumère les mesures 26, 27 et 28 de l'orientation n°9 de la Charte du Parc afin de préciser le cadre de travail de la commission. Il rappelle à ce titre que pour l'année 2025, aucun budget n'a été alloué directement pour ces mesures. Il évoque alors le calendrier d'élaboration des programmes d'actions pour l'année 2026 en précisant que des actions doivent être formalisées, budgétisées et validées en commission le plus rapidement possible afin de se donner l'opportunité de les faire voter par les instances du Parc.

Dans ce contexte, il préconise de se focaliser sur la mesure 27 « Promouvoir des activités économiques spécifiques en lien avec le territoire du Parc » en précisant que cette mesure est d'une priorité moindre au sein de la Charte par rapport aux mesures 26 et 28. Il argumente ce choix sur le fait que la mesure 26 renvoie notamment à la question du foncier et de la gestion des Zones d'Activités Économiques (ZAE) et que cette compétence est intercommunale. Par ailleurs, il évoque l'Écologie Intégrale Territoriale (EIT) à Senlis, action déjà en cours et qui se rapproche fortement de la mesure 28.

Corentin BOULANGER évoque alors les quatre dispositions de la mesure 27 en expliquant les actions prévues par la Charte. Il débute avec la disposition 27.1 « Stimuler une filière construction durable locale » en présentant succinctement le travail de Mikael MARTIN, chargé de mission filière Bois au

Parc, et notamment son travail d'animation d'un collectif d'acteurs du bois afin de trouver des synergies entre eux.

Thierry DECRAMP intervient en expliquant que c'est extrêmement compliqué, il évoque alors deux initiatives similaires dont le résultat a été mitigé. Il propose de se rapprocher de Yannick CHAMPAIN qui a tenté la même dynamique avec Globe21.

Corentin BOULANGER rebondit en expliquant que Yannick CHAMPAIN est justement un acteur présent au sein des rencontres d'acteurs filière bois animés par Mikael MARTIN. Il évoque ensuite la notion de Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), qui aurait été une opportunité de développer une filière construction durable, en précisant néanmoins que la loi de finances 2025 a profondément réduit les budgets alloués à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et que les possibilités de financement autour d'un PTCE sont aujourd'hui inexistantes.

Corentin BOULANGER passe ensuite à la disposition 27.2 « Promouvoir les activités liées au patrimoine et à l'environnement » en expliquant que le terme d'« artisans d'art » est explicité au sein de la Charte. Il s'agira alors de rendre visible, valoriser et soutenir les professionnels des métiers d'arts du territoire.

Thierry DECRAMP intervient pour informer qu'il a identifié un artisan d'art en précisant qu'il est situé dans une commune qui n'est pas dans le PNR. Corentin BOULANGER répond que le Parc limitera ses actions à l'échelle territoriale du Parc, tout en remerciant Thierry DECRAMP pour l'information.

Corentin BOULANGER évoque ensuite la mesure 27.3 « Accompagner le commerce et les services de proximité » en expliquant qu'une entrée intéressante serait de travailler sur la question du dernier commerce, notamment dans les communes les plus rurales.

François DUMOULIN ajoute qu'on ne doit pas s'intéresser qu'au dernier commerce mais également au premier dans le cadre des communes actuellement dépourvues. Corentin BOULANGER approuve et ajoute que pour le moment, il n'a pas particulièrement travaillé cet axe.

Pour terminer sur la mesure 27 du Parc, Corentin BOULANGER énonce la disposition 27.4 « Promouvoir et accompagner l'économie circulaire et l'ESS » en ajoutant que celle-ci est inscrite dans la Charte avec une faible priorité. Néanmoins, il ajoute que l'intitulé et le contenu recouvre de nombreuses réalités et que cet axe reste transversal, intégrant de nombreuses autres mesures de la Charte en termes de finalités. Il propose ainsi de ne pas négliger les apports de l'ESS.

2. Proposition de modifications

Corentin BOULANGER explique qu'il faut relancer la commission et qu'une première idée symbolique serait de renommer la commission. Après concertation du Président, Abderhamane GUERZOU, il est proposé aux membres présents de renommer la commission « Développement économique durable » à la place de l'intitulé « Activités des entreprises ». Cette proposition se base sur plusieurs aspects : une prise en compte plus globale des activités économiques, et particulièrement de certains acteurs (associations, acteurs de l'ESS) et certains effets (impacts des échanges et services non marchands). Il s'agit donc de se distancer de la catégorie « entreprises » pour éviter une pensée trop réductrice, tout en plaçant le Parc en complémentarité des intercommunalités, notamment celles ayant la compétence développement économique. Pour finir, la notion de « durable » permet un rappel constant et transversal de la charte du Parc.

Abderhamane GUERZOU demande si les membres présents sont en accord avec ce changement de nom. L'intitulé « Développement économique durable » est ainsi déterminé, sous couvert d'une validation par les instances du Parc.

Corentin BOULANGER expose ensuite qu'en termes de fonctionnement de la commission, il peut effectuer des présentations « verticales » où il exposera les sujets à l'ordre du jour afin de les faire voter. Il propose néanmoins d'expérimenter des groupes de discussions et de projets dont l'objectif est

de faire de la commission un lieu d'échanges et de propositions d'actions. Pour y parvenir, il propose d'intégrer certains acteurs (acteurs de l'ESS, artisans d'art, entreprises locales...) autour de la table afin de travailler collectivement aux problématiques locales. Il rappelle que les décisions reviendront évidemment aux élus.

François DUMOULIN demande comment peut se faire l'intégration de nouveaux membres et surtout à quel niveau, il se questionne ainsi sur le fait de dire oui à tout le monde dès lors qu'ils exercent une activité ou s'il ne faudrait pas penser à une forme de filtre. Il pose alors la question des critères d'entrée. Les autres membres de la commission approuvent cette intervention. Corentin BOULANGER répond qu'il est tout à fait d'accord avec ce qui a été dit et explique que l'idée est d'intégrer des personnes motivées au début mais que la question des critères se posera très rapidement. François DUMOULIN reprend la parole en rappelant qu'il ne s'agit que d'une commission du Parc et que de toute manière, les décisions doivent être prises dans les instances compétentes du Parc.

3. Point sur le programme LEADER 2023-2027

Margot JUNIER présente le programme LEADER 2023-2027 en explicitant les fiches actions éligibles ainsi que les montants alloués par enveloppe tout en donnant des exemples de projets. Elle rappelle également le fonctionnement du programme. Sonia BENAMAR questionne ce qui est entendu par cofinanceurs publics en demandant si un prêt d'honneur ou un appui de la BPI fonctionne. Margot JUNIER répond que les cofinanceurs publics sont l'État, Région, Département, ou collectivité locale (EPCI, communes...).

Sonia BENAMAR explique son rôle à la BGE en précisant qu'elle est en contact avec de nombreux porteurs de projets et qu'il serait bien de rencontrer l'équipe LEADER pour discuter plus en détail des possibilités d'accompagnement. Elle évoque l'idée de venir à Nogent-sur-Oise pour présenter le programme LEADER. Abderhamane GUERZOU répond qu'il trouve cette idée très intéressante en expliquant que le programme LEADER est demandeur quand il s'agit de se faire connaître sur le territoire.

4. Échanges sur les actions relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

Corentin BOULANGER présente ensuite des actions potentielles concernant l'ESS (cf diapositive n° 12). Il explique que le rôle du Parc doit être de sensibiliser les élus et de rendre compte de l'impact de l'ESS par des exemples concrets. Il ajoute que le Parc se doit de soutenir les acteurs de l'ESS, puisque leurs actions intègrent directement la Charte du Parc. Il précise aussi qu'un premier évènement se tiendra le 29 avril 2025 à Senlis en lien avec la commune. Françoise BALOSSIÉ s'exprime en expliquant qu'il y a un travail à faire sur ce qu'on entend par l'ESS et sur sa perception. Elle rappelle que l'ESS est partout et que certaines entreprises mettent en place des actions/politiques ESS, parfois à la marge.

Thierry DECRAMP ajoute que le terme d'ESS renvoie également à celui de « social » qui est connoté comme celui d'« entreprise » et qu'un travail de délimitation et de sensibilisation est à faire. Corentin BOULANGER expose également qu'il faut prendre en compte certaines dimensions, comme les impacts financiers indirects. Il prend comme exemple un covoiturage, en évoquant l'aspect environnemental, mais également financier car la réduction du coût de transport permet une augmentation du pouvoir d'achat.

La Rosalie mise en place par la CCSSO est ensuite évoquée dans la discussion, Françoise BALOSSIÉ expose qu'un tel projet peut entraîner des oppositions de principes, notamment vis-à-vis de l'économie « classique » et d'une peur de faire concurrence. François DUMOULIN ajoute que *Keolis* s'intéresse aujourd'hui à la Rosalie et qu'il ne serait pas étonné de voir des Rosalies estampillées *Keolis* dans le futur, preuve de la pertinence du projet.

Un échange a ensuite lieu autour des entreprises ayant l'agrément ESUS, Sonia BENAMAR explique le fonctionnement et les critères d'attributions. François DUMOULIN et Françoise BALOSSIÉ questionnent également la prise en compte des démarches RSE.

5. Échanges sur les actions en lien avec l'artisanat d'art

Corentin BOULANGER expose ensuite les actions estimées en direction des artisans d'art (cf diapositive n° 14). Il ajoute que le référencement est effectué et que 68 artisans ont été identifiés. Il ajoute que chaque artisan sera vu en entretien individuel et que cette étape est déjà en cours. Thierry DECRAMP demande quels corps de métiers sont représentés. Corentin BOULANGER répond qu'il a dû catégoriser de façon assez sommaire et précise : 9 du domaine du bois, 9 du domaine de la bijouterie fantaisie, 12 du domaine de la céramique, 4 du domaine du cuir, 8 du domaine de la décoration et de la mode, 2 du domaine des instruments, 4 du domaine des métaux, 12 du domaine de la restauration et 8 du domaine du textile.

François BALOSSIER incite à se rapprocher des établissements de formation, et notamment le lycée Amyot d'Inville qui décerne des Brevet des Métier d'Art. Corentin BOULANGER répond qu'il prend en compte cette information.

Thierry DECRAMP expose qu'il faudrait identifier ce qui fonctionne ou non sur les salons/événements, en référence au salon tenu par la Sauvegarde de Senlis le 29 et 30 mars 2025. Corentin BOULANGER répond que pour ce cas précis, peu de monde était présent sur le salon car un autre événement était tenu (Salon du jardin) et que la communication était faible, notamment le fléchage physique de l'évènement, ce qui n'a pas permis de capitaliser sur les participants du Salon du jardin. Il ajoute ensuite que les variables de succès sont nombreuses et qu'il est difficile de savoir exactement ce qui impacte ou non la fréquentation.

Thierry DECRAMP souligne qu'il serait intéressant de mettre en place des circuits touristiques incluant des artisans d'art, que cela fonctionne bien et que la visibilité des artisans est concrète. Corentin BOULANGER expose que d'autres PNR mettent en place ce type d'actions en ajoutant qu'il intégrera directement cette proposition dans le plan d'action.

François DUMOULIN rappelle alors que c'est grâce au tourisme, et notamment en montrant ce qu'on doit préserver que, globalement, les décisions de financements sont prises. Il propose alors d'intégrer des acteurs touristiques autour de la table. Pascale OLIVAS et Corentin BOULANGER précisent qu'une autre commission Tourisme existe déjà au sein du PNR et que le choix est de dissocier les deux.

6. Discussions autour des autres actions relevant de la Commission : EIT...

Pascale OLIVAS présente le plan d'actions de la démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) de la CCSSO dont le Parc est partenaire et expose dans les grandes lignes les actions qui sont/vont être mises en place. Une discussion entre les membres présents à lieu, notamment autour des déchets, des bio déchets ou encore du photovoltaïque. François DUMOULIN explique qu'il faudrait également mettre autour de la table les agriculteurs, qui peuvent avoir des solutions ou être des acteurs à un moment de la chaîne.

Les membres de la commission, suite à des échanges, proposent de contacter le Président de Senlis Sud Oise afin d'intégrer un membre représentant les entreprises au sein de la commission. D'autres échanges rappellent également l'importance de prendre en compte certaines entreprises volontaires dans l'élaboration et la planification d'actions.

7. Questions diverses

En l'absence de questions supplémentaire, Abderhamane GUERZOU remercie l'ensemble des participants et clôture la réunion.

En complément du compte rendu :

Annexe I : Diaporama présenté lors de la commission

Annexe II : Liste d'émargement